

Nom : "LES JARDINS PARTAGES DE DUNKERQUE"

Ils s'inscrivent dans le plan stratégique en faveur de la biodiversité de la ville de Dunkerque. La démarche est pilotée par la Direction du Développement Durable, en lien étroit avec les Services de la ville (mairies de quartier, Direction de l'aménagement urbain, Direction de la Solidarité).

La démarche s'est mise en place en 2012.

A ce jour il existe 7 jardins partagés et 2 en devenir. L'initiative de la création peut venir d'habitants, d'un adjoint au Maire, d'un technicien ou d'un partenaire de la ville.

1. Contexte

Les jardins partagés sont une des actions du plan de la biodiversité. La ville accompagne les habitants qui souhaitent se lancer dans l'aventure ; ils sont mobilisés par les maisons de quartier (centres sociaux) tandis que la Maison de l'Environnement, le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement Flandre Maritime apportent leur compétence dans l'élaboration et la mise en œuvre des étapes de la construction du jardin.

2. But

C'est une **démarche participative au cœur de la ville qui cultive** : convivialité, autonomie, lien social et entre les générations, échanges de savoirs, partages, participation active, solidarité, la nature dans la ville, le respect de l'environnement

Un jardin partagé c'est un jardin de quartier conçu, construit et cultivé par des habitants, Lieu de rencontres et d'animations, géré collectivement, il est ouvert aussi souvent que possible, dès qu'un jardinier est présent. Il est clôturé pour permettre une pérennité des aménagements.

3. Déroulement

Les étapes de la construction du jardin :

- l'origine de la demande : des habitants, une association d'habitants, une maison de quartier, la mairie de quartier ...
- le lieu d'implantation du jardin : choix du terrain approprié pour accueillir un jardin : accessibilité, nature du sol (quelles cultures possibles sur ce terrain) , type d'occupation du terrain (temporaire ou non)
- la mise en place des concertations mensuelles pour définir collectivement le projet (aménagement, animations, etc...)
- l'organisation des chantiers participatifs et des animations nature avec les habitants pour aménager le jardin et connaître le jardinage (association fleurs/légumes, les auxiliaires du jardin...)
- les moments de convivialité, importants pour se connaître, faire connaître le projet dans le quartier
- les rencontres avec les autres groupes d'habitants jardiniers et la découverte d'autres jardins de la Région pour un échange de savoir-faire, d'expériences. Une fête des jardins est prévue le 7 juin 2015.
- la signature d'une charte qui permet d'acquérir la clé du jardin et d'y accéder à souhait.

4. Partenaires principaux

La Ville de Dunkerque et ses différentes Directions, la Maison de l'Environnement, le Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement de Flandre Maritime.

5. Pour plus d'information

Ville de Dunkerque, Place Charles Valentin. 59140 Dunkerque

Jérôme SOISSONS, Adjoint au Maire, jsoissons@ville-dunkerque.fr

Armelle LEROY, Chargée de projets, aleroy@ville-dunkerque.fr